

Paris, le 19 novembre 2004 - N° 263/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « Changements organisationnels et informatisation » Volet salariés

Programme : 2006

Émetteur : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) -
Ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cours de sa réunion du 30 septembre 2004, l'interformation Statistiques sociales a examiné le projet d'enquête « Changements organisationnels et informatisation », COI volet salariés.

L'enquête COI cherche à identifier les changements structurels marquant la vie des entreprises et liés à l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail ou de nouveaux outils techniques. Le volet « salarié » de cette enquête a pour objectif d'éclairer les transformations du travail chez les salariés et de compléter l'information recueillie auprès des entreprises sur les caractéristiques organisationnelles des postes de travail et sur les usages des technologies de l'information et de la communication. Elle fait suite à une enquête réalisée en 1997. Le CEE en coordonne la réalisation. Outre la Dares, participent à l'enquête COI le Sessi, l'Insee, le SCEES et le SES.

Parmi les thèmes abordés dans le volet salarié on peut citer :

- les horaires et l'organisation du temps de travail,
- l'organisation du travail : polyvalence, hiérarchie, communication, apprentissages et reconnaissance des compétences, autonomie, travail collectif, contraintes de rythme ;
- l'utilisation de l'informatique, des télécommunications et des technologies industrielles modernes ;
- l'évaluation, la formation, les modalités de rémunération ;
- la satisfaction au travail, la perception des changements affectant le travail.

L'enquête aura lieu au quatrième trimestre 2006 auprès de 30 000 personnes au maximum, salariées des entreprises interrogées pour le volet « entreprise » de l'enquête. La collecte sera réalisée par l'Insee, par téléphone ou en face à face lorsque le contact téléphonique a échoué. La durée moyenne de questionnement sera de 35 minutes au maximum.

Le comité de concertation réunira des statisticiens issus de l'administration économique, des représentants des partenaires sociaux, des experts issus du monde académiques (économistes, sociologues, gestionnaires et ergonomes), des entreprises (femmes et hommes de terrain, consultants) et des organisations internationales (OCDE, Eurostat, Fondation de Dublin).

Les premiers résultats seront publiés dans les supports de la Dares, du Sessi, de l'Insee, du CEE. On envisage de publier des résultats couplés entreprise/salariés au cours du dernier trimestre 2007.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

